



BUREAU DE L'OBSERVATEUR PERMANENT
DE LA SUISSE AUPRÈS DES NATIONS UNIES

NEW YORK, N.Y. 10017, le 27 sept. 1967

757 Third Avenue, Room 2120
Tél.: HA 1-1480

Réf.: 7-i(Israël)1. - BT/be

Personnelle et confidentielle

Monsieur Willy Spühler
Conseiller fédéral
Chef du Département politique fédéral

B e r n e

Monsieur le Conseiller fédéral,

Depuis mon retour ici, j'ai eu l'occasion de m'entretenir à diverses reprises avec les proches collaborateurs du Secrétaire général qui ont bien voulu, dans le cadre de nos relations personnelles, m'expliquer quelles furent les raisons qui incitèrent finalement U'Thant à demander à la Suisse que soit l'Ambassadeur Jolles, soit l'Ambassadeur Thalmann soit mis à sa disposition pour cette mission à Jérusalem.

Il semblerait qu'U'Thant, au moment où il a été chargé par l'Assemblée de procéder à cette enquête, n'ait pas pensé tout d'abord à un Suisse. En effet, il avait en tête une personnalité de nationalité suédoise. Il s'agirait d'une dame du rang d'Ambassadeur. Il la proposa même au Gouvernement israélien qui la refusa, non pas parce qu'elle était suédoise, mais parce qu'elle ne lui convenait pas du point de vue personnel.

Embarrassé par ce refus, U'Thant se rendit à l'avis de ses proches collaborateurs qu'éventuellement un Suisse pourrait accomplir cette mission. Le nom de M. Jolles lui aurait été suggéré par M. Ralph Bunche; le Secrétaire

- 2 -

général aurait pensé lui-même à M. Thalmann qu'il connaissait bien et dont il appréciait les qualités de sérieux et d'objectivité. Il paraît cependant qu'U'Thant aurait hésité un instant à s'adresser au Gouvernement suisse, craignant que Berne n'aurait pas souhaité qu'une telle tâche soit confiée à l'un de ses fonctionnaires.

Vous connaissez la suite et le succès qu'a eu la mission de M. Thalmann dont le rapport a été unanimement apprécié et en particulier par les parties en cause.

Si je me suis permis de vous relater ces faits, c'est qu'il semble que dans l'esprit du Secrétaire général, ce n'est pas parce que la Suisse n'est pas membre des Nations Unies qu'il s'est finalement adressé à elle - alors qu'il avait tout d'abord pensé à la Suède - mais plutôt en raison des qualités des deux personnalités suisses en cause.

Il ne m'a pas été possible de savoir pour quelles raisons le Gouvernement israélien n'avait pas accepté la ressortissante suédoise que lui avait proposée le Secrétaire général. Mes interlocuteurs à l'ONU ne croient pas que cela provienne du fait que la Suède ait voté pour le retrait des troupes israéliennes de Jérusalem, mais plutôt parce que la personne choisie déplaisait aux autorités israéliennes.

Toujours d'après mes sources de renseignements, il semblerait qu'U'Thant se proposerait, au cas où l'Assemblée ou le Conseil de Sécurité lui en donnerait le mandat, de nommer un médiateur au Moyen-Orient et d'y envoyer l'actuel Ambassadeur de Suède à Moscou, M. Gunnar Jarrinj. Il reste à savoir si Israël, qui s'en tient toujours au principe des négociations directes avec les Arabes, accepterait

./.

- 3 -

les bons offices de l'ONU dans cette affaire. Rien jusqu'ici ne permet de l'affirmer.

J'ai pensé que ces renseignements très confidentiels seraient certainement de nature à vous intéresser, parce qu'ils sembleraient prouver que ce n'est pas en raison de notre non-appartenance à l'ONU que nous avons été choisis - argument que les adversaires en Suisse au renforcement de nos liens avec l'Organisation ont avancé au moment de la nomination de l'Ambassadeur Thalmann.

Veillez agréer, Monsieur le Conseiller fédéral, l'assurance de ma haute considération.

L'OBSERVATEUR SUISSE :

B. Brunetti